

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 11 AVRIL 2026

Date de la convocation :
07 AVRIL 2026

EFFECTIF LÉGAL : 15

EFFECTIF EN EXERCICE : 15

EFFECTIF VOTANT : 15

L'an deux mille vingt-six, le onze avril à dix heures, les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis, salle du Conseil en Mairie de Cattenières, sous la présidence de Daniel FORRIERES, Maire

Étaient présents : FORRIERES Daniel ; MARELLI Céline ; BOUTHORS Christophe ; DESORMAIS Sandrine ; DELMOTTE Clément ; BRICOUT Vanessa ; NOEL Patrick ; LAIGLE Cécile ; CAUCHY Camille ; HARY Laurence ; LAGREE Carine ; MEYER BANSE Véronique ; HERMAN Antoine ; DE-VRIEZE Hélène

Ont donné procuration : FIEVET Sylvain à NOEL Patrick

Étaient absents : , /

Secrétaire de séance : Céline MARELLI

OBJET DE LA DELIBERATION : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026

NUMERO DE LA DELIBERATION : 2026-18

Après que l'assemblée délibérante ait été destinataire du projet de budget avec les rapports correspondants, M. le maire présente à l'assemblée le budget primitif de l'année 2026 dont les dépenses et les recettes en section de fonctionnement et en section d'investissement s'équilibrent de la façon suivante :

Investissement : Dépenses : 193 239.29€ ; Recettes : 193 239.29€

Fonctionnement : Dépenses : .715 503.21€ ; Recettes : 715 503.21€

Le conseil municipal, après avoir ouï l'exposé de M. le maire et délibéré :

- APPROUVE à l'unanimité le budget primitif de la Commune de Cattenières pour l'année 2026

Pour une bonne information et afin de faciliter la compréhension des tiers, conformément à l'article L. 1612-35 du code général des collectivités territoriales, est annexée à la présente une note de présentation brève et synthétique.

Certifié conforme,

Fait et délibéré en séance du jour, mois et an

ci-dessus mentionné,

Le secrétaire de séance,



Le Maire,

